



MAIRIE DE OSSE
25360

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 7 mai 2014 à 20 h 00

sous la présidence de M. Charles PIQUARD, Le Maire

Membres en exercice : 11

Membres présents : 11

Membres votants : 11

Membres présents : Mmes Maryna DORNIER – Laurence FONTAINE – Marie TRAENDLIN - MM. Pascal FAIVRE – Franck MORGANTI – Franse OSTHENE – Jean-Louis PAUTHIER - Charles PIQUARD – Claude POULOT – Augustin RAMIREZ-MONTES – David ROETHLISBERGER

Secrétaire de séance : Maryna DORNIER

Date de convocation : 24 avril 2014

Date d'affichage : 13 mai 2014

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès verbal de la séance du 11 avril 2014
2. Compte rendu de réunions
3. Programme des commissions
4. Dossier école : rentrée scolaire 2014-2015
5. Points sur les projets en cours
6. Délibérations :
 - a. Retrait de la commune de Vauchamps du SIVU des Marronniers
 - b. Autorisation d'effectuer des travaux complémentaires
 - c. Décision modificative n°1 : crédit de report
 - d. Attribution d'une subvention exceptionnelle
 - e. Décision modificative n° 2 : pour attribution de la subvention
7. Informations et questions diverses

POINT N° 1 : approbation du procès verbal

Monsieur PIQUARD, le Maire, déclare la séance ouverte à 20 heures et zéro minute et procède à la lecture du procès verbal du Conseil Municipal du 11 avril 2014, approuvé sans observation.

POINT N° 2 : compte-rendu de réunions

Le maire informe les membres du conseil municipal des réunions et des élections au sein des structures intercommunales.

POINT N° 3 : Mise en place des Commissions communales

Chaque vice-président en charge des commissions définit une date de réunion :

Samedi 10 mai 2014 : gestion des salles

Samedi 10 mai 2014 : SIVU des Marronniers

Lundi 12 mai 2014 : commission communication-Internet

Mardi 13 mai 2014 : commission environnement

Vendredi 16 mai 2014 : commission forêt

Samedi 17 mai 2014 : commission voiries

Mardi 20 mai 2014 : commission bâtiments

Vendredi 23 mai 2014 : commission fleurissement village

Mercredi 28 mai 2014 : commission RPI

POINT N° 4 : dossier école : rentrée scolaire 2014-2015

- ✓ A la suite de différents rendez-vous avec les services de l'Académie de Besançon, l'école de Osse ne subira pas de changement ni de comptage à la prochaine rentrée.
- ✓ Effectif provisoire du nombre d'élèves de Osse : 33
- ✓ Les effectifs seront clos après la date d'inscription.

POINT N° 5 : projets en cours

Le Maire fait état des dossiers et projets en cours : ces dossiers seront repris en réunion de commission pour être validés.

POINT N° 6 : Dossier délibérations

2014-27 OBJET : paiement des heures complémentaires

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que certains agents des services administratifs et techniques de la catégorie C peuvent être appelés, selon les besoins du service, à effectuer des heures complémentaires pour les agents à temps non complet, au-delà du temps de travail.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 qui fixe pour le personnel le régime des IHTS,

Vu la jurisprudence et notamment l'arrêt du Conseil d'Etat n° 131247 et n°131248 du 12 juillet 1995 autorisant un agent seul dans son grade à bénéficier du taux maximum individuel au titre du principe d'égalité de traitement,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant que conformément à l'article 2 du décret n°91-875, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer dans les limites prévues par les textes susvisés, la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables au personnel de la collectivité,
Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré :

- Décide le paiement des heures complémentaires pour les agents à temps non complet, suivant les nécessités de service, au profit des cadres d'emplois de la catégorie C selon l'indice détenu par l'agent et conformément aux modes de calcul définis par le décret 2002-60 du 14 janvier 2002.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le **14/05/2014** et de la publication du **15/05/2014**

Par **11** voix pour, **0** voix contre, **0** abstention,

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, le mois et l'an que dessus.

2014- 28 OBJET : retrait de la commune de Vauchamps du SIVU des Marronniers

Monsieur le Maire expose la demande faite par la commune de Vauchamps de se retirer du SIVU des Marronniers.

Le comité syndical du SIVU des Marronniers réuni le 20 janvier 2014 a accepté à la majorité (5 voix pour et 4 voix contre) le retrait de cette commune.

Un courrier de la Préfecture de Besançon répondant à la décision de retrait de la commune de Vauchamps en date du 13 septembre 2013 ne nous est parvenu que le 29 janvier 2014. Ce courrier était accompagné du compte rendu de réunion du 20 janvier dernier.

Le conseil municipal de Osse n'a pas pu statuer sur ce dossier dans les temps impartis en raison du calendrier électoral.

Ce dossier était inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal du 7 mai 2014.

- Après avoir délibéré, le conseil municipal a émis un avis favorable au retrait de la commune de Vauchamps du SIVU des Marronniers avec :
6 voix pour 4 voix contre 1 voix : abstention

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le **14/05/2014** et de la publication du **15/05/2014**

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, le mois et l'an que dessus.

2014-29 OBJET : décision modificative n° 1

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à une erreur de reprise du solde d'exécution d'investissement reporté au budget primitif (R001 à tort et D 001 reprise correcte), cette décision modificative est nécessaire pour rétablir les crédits budgétaires.

DÉSIGNATION	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : virement section investissement		45 662.55 €
Total R 001 : solde d'exécution d'inv. reporté	45 662.55 €	

Total R 021 : virement à la section de fonctionnement		45 662.55 €
---	--	-------------

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le **14/05/2014** et de la publication du **15/05/2014**

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, le mois et l'an que dessus.

2014-30 OBJET : attribution d'une subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de demande de participation financière de Monsieur le chef de Clique des Sapeurs Pompiers du 1^{er} Plateau, M. POIGNARD Ghislain domicilié 21, rue du Château à Bouclans dans le Doubs.

Dans le cadre de leurs différentes participations aux cérémonies patriotiques, la clique des Sapeurs Pompiers du 1^{er} Plateau se voit dans l'obligation de former 8 personnes supplémentaires pour intégrer l'équipe, qui comprend à ce jour 7 personnes, et permettre ainsi une continuité. Cela implique l'achat de 8 clairons supplémentaires.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt pour la commune, il est proposé :

- d'accorder à l'association « la clique des Sapeurs Pompiers du 1^{er} Plateau " une subvention exceptionnelle de 100 euros pour l'achat des clairons. Cette dépense sera imputée au chapitre 65 ;

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le **14/05/2014** et de la publication du **15/05/2014**

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, le mois et l'an que dessus.

2014-31 OBJET : Décision modificative N° 2

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu le budget de la commune

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2014 afin de financer la participation à l'achat de clairons neufs pour l'association la Clique des Sapeurs Pompiers du 1^{er} Plateau :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 65 :

Article 6574 – subv fonct person. Droit privé = + 100 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

AUTORISE la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre 65

Article 6574 – subv fonct person. Droit privé - + 100 €

Chapitre 022 : dépenses imprévues de fonctionnement : - 100 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le **14/05/2014** et de la publication du **15/05/2014**

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, le mois et l'an que dessus.

POINT N° 7 : informations et questions diverses

- Commission des Impôts :
 - La commission communale des impôts directs est composée de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants. Elle se réunit une fois par an, elle est chargée d'examiner les déclarations de travaux et permis de construire. Si vous souhaitez faire partie de cette commission, vous pouvez vous inscrire au secrétariat de mairie avant le 31 mai 2014.
 - Les membres de cette Commission sont désignés par le directeur des services fiscaux, cependant il appartient au Conseil municipal de proposer une liste des contribuables répondant aux conditions exigées par le Code général des impôts.

- Dossier urbanisme : une demande de permis de construire a été déposée par M. BEDJOU concernant la création d'une pergola.

- La commission fleurissement du village lance un appel à toutes les bonnes volontés pour :
 - participer aux plantations et entretien des massifs...



RAPPEL

INSCRIPTION CARTES AVANTAGES JEUNES

**Merci de vous inscrire au secrétariat de mairie avant le 23 mai 2014
aux jours et heures d'ouverture.**

- Journées sécurité :
 - Trois conseillers municipaux participeront à des après-midi d'information sécurité organisés par les services de la Préfecture et du S.D.I.S.

- Comice du 11 octobre 2014
 - Les réunions et préparatifs de cette journée se poursuivent. Vous pouvez rejoindre le groupe de travail en vous adressant auprès de M. David ROETHLISBERGER.

- Informations SYBERT :
 - Une information est donnée aux nouveaux élus concernant le SYBERT (Syndicat mixte de Besançon et de la Région pour le traitement des déchets).

- Nettoyons la nature :
 - L'opération en partenariat avec les magasins Leclerc aura lieu sur la commune en septembre prochain.
 - Les adultes et les enfants des écoles seront mobilisés. Vous pouvez vous inscrire auprès de Nicole (périscolaire) au **03.81.63.09.97**.

- Oiseaux à protéger :
 - La ligue de protection des oiseaux, LPO, nous signale la présence d'oiseaux protégés sur notre territoire. Il s'agit de la pie grièche grise et du milan royal. Respectons ces oiseaux.

- Quelques dates à retenir :
 - Fête des écoles : vendredi 13 juin 2014
 - Feux de la Saint Jean : samedi 14 juin 2014
 - Collecte du sang : jeudi 19 juin 2014 à Bouclans
 - Marche départementale des donneurs du sang : 18 mai 2014 aux Fins
 - A.G. des donneurs du sang : 19 septembre 2014 (40 ans)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
ce mercredi 7 mai 2014 à 23 heures 00.

La secrétaire de séance,
Maryna DORNIER

Le Maire,
Charles PIQUARD

**Feuillet de clôture
Commune de Osse
Séance du 5 mai 2014**

Article R 2121-9 du CGCT : Chaque feuillet clôturant une séance rappelle les numéros d'ordre des délibérations prises et comporte la liste des membres présents avec, en regard, une place pour la signature de chacun d'eux ou, éventuellement, la mention de la cause qui les a empêchés de signer.

Délibération n° 2014-27 : paiement des heures complémentaires

Délibération n° 2014-28 : retrait de la commune de Vauchamps du SIVU des Marronniers

Délibération n° 2014-29 : décision modificative n° 1

Délibération n° 2014-30 : attribution d'une subvention exceptionnelle

Délibération n° 2014-31 décision modificative n°2

Signatures :

Claude POULOT	Pascal FAIVRE	Maryna DORNIER
Jean-Louis PAUTHIER	Augustin RAMIREZ-MONTES	David ROETHLISBERGER
Marie TRAENDLIN	Franck MORGANTI	Laurence FONTAINE
Franse OSTHENE		